

Assemblée constitutive du 27/11/2009

Le 27 Novembre 2009, l'Assemblée constitutive de l'association des anciens de sciences et musicologie s'est tenue au Café le Dalou, 30 Place de la Nation, 75012 Paris. Les membres ont été conviés par courrier électronique.

Étaient présents :

- Clément Gariel
- Hugo Marcus
- Chloé Cecchi
- Grégoire Pluet
- Charlotte Bussat-Labarre
- Arthur Paté
- Irène Mopin
- Étienne Caylou

Ordre du jour :

- Adoption du nom, de l'objet, du siège social de l'association
- Adoption des statuts et désignation du conseil d'administration, du bureau
- Montant de la cotisation
- Projets d'activité
- Contenu du site internet
- Divers

I - Adoption du nom, de l'objet, du siège social de l'association

Le nom « Association des anciens de Sciences et musicologie » est adopté. Après consultation des annonces publiées au J.O. du site www.journal-officiel.gouv.fr, le nom n'est pas encore utilisé par une autre association.

L'objet suivant est adopté : l'association aura pour but de favoriser les relations amicales et professionnelles entre anciens étudiants, de mener toute action permettant la promotion du diplôme de la double licence, d'apporter un soutien concernant l'orientation d'études et professionnelle aux étudiants actuels.

Après avoir reçu l'accord écrit de Mr Molinié, Président de l'Université Paris 4 Sorbonne, le siège social suivant est adopté : 1 rue Victor Cousin, 75230 Paris Cedex 05.

II - Adoption des statuts, désignation des membres du C.A., du bureau

L'ensemble des articles des statuts sont parcourus, et adoptés sans modification.

Les membres du Conseil d'Administration sont désignés, ils se composent de Clément Gariel, Hugo Marcus, Chloé Cecchi, Grégoire Pluet, Charlotte Bussat-Labarre, Arthur Paté, Irène Mopin et Étienne Caylou.

Les membres du bureau sont désignés :

- Président : Clément Gariel
- Trésorier : Hugo Marcus
- Secrétaire : Étienne Caylou

III - Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation est fixé à 10 € par an, plus 10 € pour la première année de souscription. La date pour le versement des cotisations est fixée au premier Octobre de chaque année. Un délai d'un mois suivant cette date est fixé pour verser les cotisations. Toute année entamée est due, quelque soit la date d'adhésion.

IV - Projets d'activités

Une présence de l'association aux tests d'entrée en Musicologie de l'Université Paris 4 Sorbonne et aux journées de présentation des cursus de l'Université Paris 6 est envisagée, avec comme but d'informer les étudiants candidats de l'existence de la formation Sciences et Musicologie. De même, l'association demandera aux Universités Paris 4 et Paris 6 de se joindre à elles aux différents salons étudiants, en assurant une présence d'un membre de l'Association sur les stands des Universités, ou en fournissant des tracts à distribuer sur ces mêmes stands.

L'association réalisera des interviews d'anciens étudiants, d'enseignants, qui seront ensuite diffusées sur le site internet de l'association.

Une soirée annuelle sera organisée, dans un lieu à définir, avec un droit d'entrée différent pour les membres de l'Association et pour les participants extérieurs, pour financer au mieux les frais induits par cette soirée.

À terme, des cycles de conférences seront organisées, avec pour intervenants des anciens de Sciences et Musicologie.

V - Contenu du site Internet

De nouvelles catégories seront créées dans le site internet :

- une page de petites annonces, comme des offres de stage, d'emploi, des annonces diverses, avec la possibilité pour l'annonceur de rendre l'annonce visible aux membres de l'association seulement, ou à tous les visiteurs du site.

- une page avec les réalisations des membres de l'association, comme des projets de recherche, des productions...

- une page avec des interviews d'anciens étudiants, des présentations de formations en débouché du double cursus Sciences et Musicologie, des conférences filmées ou enregistrées....

- la page « liens » sera améliorée, notamment par une organisation de la page en catégories, pour faciliter la navigation. Des liens seront ajoutés vers :

- Les descriptifs des différents cours du cursus sur les sites des Universités

- Des formations débouchées du double cursus (par exemple la classe de son du C.N.R. de Boulogne, L'E.N.S.A.T.T. ...)

- Des logiciels ou applications ayant rapport avec le domaine d'étude du double cursus (éditeurs, séquenceurs audio, programmation, acoustique...)

- Des pages internet de groupes de musique, ou autres groupes étant né ou impliquant des membres de l'association

La typographie et la mise en page du site seront retravaillées, pour le rendre plus accueillant.

Pour rendre la navigation plus aisée sur le site, un petit moteur de recherche sera mis en place par le webmaster et président de l'association.

Un bandeau sera ajouté sur la page d'accueil avec de petites blagues ou contrepèteries, pour rester dans une atmosphère joviale, caractéristique du double cursus.

Dans la rubrique de présentation de l'association, les photos des membres du C.A. seront ajoutées, pour que l'association conserve un caractère intime et chaleureux.

L'actualité de l'association, les événements postés, les annonces, seront diffusées par le biais d'une newsletter diffusée à une liste de personnes intéressées.

VI - Divers

Les comptes-rendus des assemblées générales ordinaires de l'association seront diffusés aux membres sous forme électronique par mail, et non par papier, pour éviter des frais supplémentaires et contribuer au respect de l'environnement.

Il sera demandé aux administrateurs du double cursus de nous faire parvenir une liste d'étudiants et de professeurs, pour les contacter et les inviter à devenir membres, et pour décider de l'acceptation d'adhésion ou non en C.A..

Le Président et le Trésorier se chargent d'ouvrir un compte bancaire après réception des documents officiels attestant l'existence de l'association. Afin de réduire les frais, ce compte ne sera pas associé à une carte bancaire, mais seulement à un compte chèque.

Le C.A. se charge de démarcher les Universités Paris 4 et Paris 6 pour trouver un lieu de réunion des Assemblées Générales.

Enfin, les membres du bureau seront sollicités par mail pour convenir d'une date pour la première Assemblée Générale, à laquelle le plus de membres possible sera disponible.

Etienne Caylou
Secrétaire

Clément Gariel
Président